



BULLETIN JANVIER 2021

COMMUNICATION SYNDICALE

La CFDT a constaté une utilisation syndicale très négative du réseau social d'entreprise Yammer. Posts vindicatifs, censure injustifiée, infox, récupération « politique » d'avancées sociales, communication d'informations confidentielles, absence de modérateur et, enfin, inaction de la direction sur ces points... D'autant plus que les organisations syndicales disposent déjà d'un espace intranet pour publier leur communication sur BeST, cadré par accord d'entreprise.

La CFDT ST Micro possède un site internet très complet permettant de s'inscrire à la newsletter, de voter les accords d'entreprise (espace réservé aux adhérents), de répondre aux sondages proposés etc... En décembre vous étiez plus de 2000 à avoir visité notre site. Nous développons aussi une page Facebook CFDT Crolles.

Nous ajoutons enfin que nous restons très attachés au tractage et au « contact » en venant à votre rencontre régulièrement en salle ou dans les open space, car c'est la base du syndicalisme.

www.cfdtst.com

TELETRAVAIL : LA POSITION ST France EN RETRAIT

Nous avons appris que certains sites hors France (Maroc et Inde), ont versé des indemnités télétravail. Nous rappelons que beaucoup de télétravailleurs ont dû s'équiper pour maintenir leur activité dans des conditions correctes et il est déroutant d'apprendre que ST France refuse de s'inscrire dans ce dispositif qui se développe aussi dans toutes les entreprises françaises.

INTERESSEMENT : vers UN ACCORD...INTERESSANT ?

Les deux premières réunions de négociation pour un accord applicable en 2022 ont eu lieu. La CFDT demande un vrai intéressement reflétant la santé de l'entreprise et des objectifs économiques publiés pour être facilement vérifiables. Mais la direction rechigne clairement à augmenter le budget...Le planning de négo est donc en standby...en attendant le retour de Genève sur ce point.

SALARIES ST : IMPLIQUES ET RESPONSABLES

À la suite de l'annonce faite en N.A.O., des mouvements sociaux ont eu lieu en France et à l'étranger. Sur le site de Crolles, l'impact sur la production a été visible et les responsables des opérations étaient assez inquiets. Néanmoins, dès la signature du protocole de fin de conflit, la production a repris avec dynamisme au point que les objectifs du mois de décembre et de l'année 2020 ont été tenu grâce à des records d'activité et de sorties de plaquettes sur les 2 fabs.

Les mails de félicitations c'est très bien...une reconnaissance pour tous...c'est encore mieux !

Ce message s'adresse donc à la direction : vos salariés sont sérieux et impliqués et il est très regrettable de constater que votre politique de reconnaissance est nulle. Nous espérons que 2021 sera l'année de l'introspection de votre part quant à l'attention que vous portez à vos salariés...

Les salariés vous ont montré, eux, qu'ils étaient capables de s'engager à la fois dans la réalisation des objectifs mais aussi dans des actions fortes exprimant leur mécontentement...